



Signataires : Louise Trottet, Angèle-Marie Habiakare, Clarisse Di Rosa, Céline Bartolomucci, Sylvain Thévoz, Christian Steiner, Esther Um, Léna Strasser, Grégoire Carasso, Antoine Mayerat, Jean-Pierre Tombola, Jean-Charles Rielle, Isabel Jan-Hess, Yves de Matteis, Oriana Brücker, Matthieu Jotterand, Amanda Ojalvo da Silva

Date de dépôt : 18 août 2026

Proposition de motion

pour une aide humanitaire urgente de 200 000 francs en faveur du système de santé cubain

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que la loi genevoise sur le financement de la solidarité internationale prévoit notamment le soutien à des projets d'aide humanitaire, d'accès à la santé, de coopération au développement et de protection des populations vulnérables^{1,2} ;
- que Genève accueille de nombreuses organisations actives dans les domaines de la santé mondiale, de l'action humanitaire et de la coopération internationale³ ;
- que la République de Cuba a développé durant plusieurs décennies un système de santé universel reconnu pour son accessibilité, son orientation préventive, la qualité de sa formation médicale et sa contribution aux interventions sanitaires internationales ;
- que le système de santé cubain connaît aujourd'hui une dégradation préoccupante liée à la grave crise économique qui affecte le pays ;

¹ <https://www.ge.ch/document/loi-financement-solidarite-internationale-lfsi>

² <https://www.ge.ch/document/reglement-application-loi-financement-solidarite-internationale-rfsi>

³ <https://www.ge.ch/dossier/soutenir-geneve-internationale-solidaire>

- que les pénuries de médicaments, de matériel médical, de réactifs de laboratoire, d'équipements hospitaliers et de consommables médicaux compromettent progressivement les capacités de prise en charge des patientes et patients ;
- que les conséquences de cette situation touchent tout particulièrement les personnes âgées, les enfants, les femmes enceintes ainsi que les personnes souffrant de maladies chroniques ou nécessitant des traitements spécialisés ;
- que les catastrophes naturelles récentes, les difficultés d'approvisionnement énergétique et les contraintes économiques auxquelles fait face Cuba accentuent encore la pression exercée sur les institutions sanitaires du pays⁴ ;
- que mediCuba-Suisse, organisation suisse créée en 1992 par des médecins suisses, soutient depuis plus de trente ans des projets de santé publique à Cuba⁵ ;
- que mediCuba-Suisse a consacré plusieurs millions de francs à des projets sanitaires à Cuba et a soutenu plus de 40 projets et campagnes destinés à préserver l'accès aux soins de la population ;
- que mediCuba-Suisse collabore avec les institutions publiques de santé cubaines afin de soutenir des projets relatifs notamment aux médicaments, à l'oncologie, aux maladies chroniques, à la chirurgie reconstructive et à l'amélioration des infrastructures de santé ;
- que cette organisation dispose d'un secrétariat en Suisse romande, à Genève, et qu'elle est membre du réseau Medicus Mundi Suisse,

invite le Conseil d'Etat

- à accorder une contribution humanitaire exceptionnelle de 200 000 francs à mediCuba-Suisse afin de renforcer ses projets destinés à garantir une offre de soins chirurgicaux de qualité à Cuba, notamment par le développement de la chirurgie mini-invasive, l'acquisition de matériel médical et la formation des spécialistes ;
- à imputer cette contribution sur les crédits destinés à la solidarité internationale ou, à défaut, à présenter au Grand Conseil le dispositif financier approprié permettant son versement ;

⁴ <https://medicuba.ch/fr/>

⁵ <https://www.cuba-si.ch/fr/medicuba-25-ans-de-cooperation-horizontale/>

- à demander à mediCuba-Suisse un rapport succinct sur l'utilisation des fonds, les bénéficiaires et les résultats obtenus ;
- à informer le Grand Conseil de la mise en œuvre de cette contribution et des projets soutenus dans un délai d'une année.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Genève est historiquement une terre de solidarité internationale. Son engagement dans les domaines de l'aide humanitaire, de la santé mondiale et de la coopération internationale constitue l'une des expressions les plus fortes de son identité.

La présente motion propose un geste concret, ciblé et proportionné en faveur de la population cubaine, confrontée à une situation sanitaire préoccupante.

Durant des décennies, Cuba a développé un système de santé accessible à l'ensemble de sa population. Malgré des ressources limitées, le pays a investi massivement dans la formation médicale, la médecine préventive, la recherche biomédicale et les soins de proximité. Les compétences médicales cubaines sont reconnues à travers le monde et ont contribué à de nombreuses missions sanitaires internationales.

Aujourd'hui toutefois, ce système est mis à rude épreuve. Les difficultés économiques que traverse le pays provoquent des pénuries importantes de médicaments, de fournitures médicales, de pièces de rechange pour les équipements hospitaliers et de matériel diagnostique. Les établissements de santé peinent à maintenir certaines prestations essentielles. Les conséquences sont particulièrement lourdes pour les populations les plus fragiles.

Face à cette situation, la présente motion propose de soutenir une organisation suisse disposant d'une longue expérience et d'une expertise reconnue : **mediCuba-Suisse**.

Fondée en 1992 par des médecins suisses, mediCuba-Suisse soutient depuis plus de 30 ans le domaine de la santé publique à Cuba. L'organisation a soutenu plus de 40 projets sanitaires et investi plusieurs millions de francs dans l'amélioration des infrastructures médicales, l'approvisionnement en médicaments et le développement de compétences spécialisées.

L'association travaille en collaboration avec les institutions publiques cubaines de santé afin d'apporter des réponses concrètes aux besoins identifiés sur le terrain. Son approche est pragmatique, professionnelle et exclusivement humanitaire.

Le montant proposé de **200 000 francs** demeure modeste à l'échelle des finances cantonales, mais il permettrait de renforcer les capacités chirurgicales de Cuba, fortement affectées par la crise actuelle et l'accumulation d'interventions retardées, en soutenant le développement de la chirurgie mini-invasive, l'acquisition de matériel médical et la formation des spécialistes. Cette approche permet non seulement d'améliorer la prise en charge des patientes et patients, mais aussi de réduire les coûts de santé grâce à des hospitalisations plus courtes, à une diminution des complications et des infections postopératoires, ainsi qu'à une utilisation plus efficiente des ressources hospitalières.

Le projet de chirurgie mini-invasive à Cuba, en soutenant l'acquisition de matériel médical, la formation des spécialistes et la diffusion de techniques chirurgicales et de protocoles permettant de réduire la durée des hospitalisations et les complications postopératoires ; des projets à fort impact dans un contexte où les besoins humanitaires sont considérables.

Cette contribution serait cohérente avec les engagements du canton dans le domaine de la solidarité internationale et s'inscrirait dans la continuité des aides extraordinaires que Genève a déjà accordées à diverses populations affectées par des crises humanitaires majeures.

Par cette motion, le Grand Conseil réaffirmerait que la solidarité genevoise s'adresse avant tout aux populations civiles confrontées à des difficultés d'accès aux soins, indépendamment des considérations politiques ou géopolitiques.

Mesdames et Messieurs les députés, nous vous invitons à réserver un bon accueil à la présente proposition de motion.